

## Les villes dans la guerre de Succession

L'Armorique s'était trouvée dotée par le conquérant romain d'un réseau de villes, capitales de cité (*civitates*) ou simples bourgs ruraux intermédiaires (*vici*) que l'archéologie révèle peu à peu, notamment à Carhaix aujourd'hui avec les fouilles entreprises sur l'emplacement d'une extension de l'hôpital. A partir du III<sup>e</sup> siècle les nécessités de la défense contre les pirates germaniques entraînent toutefois certains abandons et quelques déplacements de sites, tandis que les cités deviennent des sièges d'évêché au moins dans la partie orientale de la péninsule (Nantes, Rennes et Vannes). Puis l'implantation des Bretons et la receltisation concomitante de l'ouest de l'Armorique accentuent ici plus qu'ailleurs en Gaule le recul de la vie urbaine : le nouveau peuple dominant boude en effet le mode de vie citadin hérité de l'Antiquité.

Passé l'an mille et la fin des incursions vikings, la Bretagne renaît timidement à la vie urbaine : autour des monastères relevés ou nouvellement fondés comme autour des châteaux édifiés par les détenteurs laïcs des pouvoirs de commandement apparaissent des habitats groupés, les bourgs, alors même que les anciennes agglomérations retrouvent un semblant de vie. Mais aux temps féodaux, faute d'une économie assez dynamique tournée vers la mer et les horizons commerciaux qu'elle laisserait entrevoir, le processus d'urbanisation s'avère lent et ses manifestations très éparpillées à travers l'espace breton : le semis de bourgs ou de petites villes existant au début du XIV<sup>e</sup> siècle n'a pas encore engendré une bourgeoisie véritable, capable à la fois de s'affirmer face aux seigneurs traditionnels et de promouvoir ses intérêts particuliers confondus sciemment avec ceux de la cité.

Hormis le cas particulier de Saint-Malo, la Bretagne ignore tout du mouvement communal si caractéristique des régions plus avancées de l'Occident ; le fait que sa possession n'ait pas été disputée entre les rois capétien et plantagenêt n'a pas facilité non plus, comme ailleurs par le jeu de la concurrence à laquelle ces suzerains se livrèrent, la concession intéressée de chartes de franchise. Au XIII<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du siècle suivant les villes du duché demeurent sagement dans l'orbite de leurs seigneurs, jouissant d'une étroite marge d'autonomie de gestion et

d'une représentation politique très limitée dans un système de gouvernement au jour le jour que l'on a pu qualifier de «municipalités paroissiales», système assurément fort paternaliste et de peu d'envergure pratique<sup>1</sup>.

La crise profonde qui secoue la société bretonne après le décès sans héritier direct de Jean III le 30 avril 1341 plonge bientôt ces villes encore mal affirmées dans les affres d'une discorde familiale aux ramifications internationales, qui dépasse à l'évidence les maigres élites urbaines autochtones et leur crée de multiples difficultés en retour. Parties prenantes contre leur gré aux malheurs du temps, sauront-elles au moins en retirer quelques bénéfices et affirmer leur présence pour services rendus ?

### Les villes comme acteurs de la guerre ?

La guerre de Succession de Bretagne (1341-1364) est d'abord et avant tout le choc sanglant de deux partis nobiliaires, compliqué encore par l'intervention des deux puissances étatiques voisines, prolongé par le manque de moyens propres des compétiteurs (eux-mêmes longtemps absents de la scène de leur affrontement<sup>2</sup>) et par l'installation d'une partie de la noblesse dans les délices d'un conflit armé qui peut lui rapporter gros parfois, qui surtout desserre l'étreinte des contrôles jusque-là exercés sur elle par la puissance princière. Si la guerre est à l'évidence acceptée, sinon tacitement entretenue par les nobles, on peut se poser la question de l'attitude qu'adoptent à son égard les autres classes sociales : de la paysannerie on ne sait presque rien, à part qu'elle seule a tout à perdre des exactions de la soldatesque, mais personne ne lui demande son avis et elle paraît bien se garder d'intervenir en faveur d'un camp ou de l'autre, sauf lorsque le niveau d'exploitation fiscale conjugué à une violence débridée atteint un

<sup>1</sup> Jean-Pierre LEGUAY, *Un réseau urbain au Moyen Âge : les villes du duché de Bretagne aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1981 procure dans son premier livre («Le poids du passé vers 1365») une mise au point sur le développement urbain dans le duché avant la guerre de Succession et une vue synthétique sur notre sujet p. 34-38.

<sup>2</sup> Rappelons que Jean de Montfort se rend sous conditions aux Français en novembre 1341 et est ensuite enfermé au Louvre ; peu après son évasion de Paris en 1343, il passe en Angleterre puis revient en 1345 en Bretagne où il décède presque aussitôt ; son fils, mineur, est confié au roi Édouard et élevé dans l'île. S'il accompagne le duc de Lancastre lors de son siège infructueux de Rennes en 1356-1357, Jean de Montfort le jeune n'est émancipé qu'en 1362 par son tuteur et reçoit alors le gouvernement de son duché des mains d'Édouard qui est devenu entre-temps son beau-père.

Quant à Charles de Blois, fait prisonnier en 1347 à l'issue de la seconde bataille de La Roche-Derrien, transféré à la Tour de Londres, il peut revenir assez vite sur le continent avec des sauf-conduits anglais mais uniquement pour y réunir sa rançon. Seule l'arrivée du jeune Montfort le délie de ses obligations de non-belligérance contre le roi d'Angleterre et l'autorise à reprendre la tête nominale de son parti.

degré proprement insupportable ; quant au clergé, derrière une neutralité de façade prônant l'idéal de paix et de concorde entre chrétiens, il a dans sa majorité choisi son camp, soutenant les efforts de Charles de Blois, lequel ne ménage pas à son adresse les gestes spectaculaires de dévotion<sup>3</sup>, cherche à capter le souvenir de saint Yves et procure quelques libéralités aux églises, presque en cachette de ses gens d'armes, moindres en tout cas que ce qu'il désirerait faire affirmer-t-il en privé. Reste les villes, et notamment leurs élites bourgeoises.

De façon très caractéristique, les deux plus prolifiques chroniqueurs des commencements de la guerre de Succession – Jean Le Bel et son épigone Jean Froissart – donnent des premières années du conflit breton une version qui réserve dans l'action (ou au moins comme cible à conquérir) une place certaine à l'opinion bourgeoise du duché. D'après eux, dès l'été de 1341, Jean de Montfort, indûment enrichi par la saisie à Limoges<sup>4</sup> du trésor de son demi-frère le défunt duc Jean III, aurait fait tous ses efforts pour gagner à sa cause, grâce à d'opulentes distributions de cadeaux et à de belles paroles, les bourgeois de ses bonnes villes au même titre que la noblesse, obtenant ainsi nombre de ralliements de façade. Pour conforter ses droits, il aurait aussi, sans grand succès d'ailleurs, convoqué en juin à Nantes une assemblée du clergé, des nobles et des cités, prélude manqué des futurs états de Bretagne<sup>5</sup>. Enfin, devant la réaction militaire de Charles de Blois épaulé par l'armée royale conduite par son cousin Jean de Normandie – le futur Jean II le Bon – «*la plus saine partie*» des citadins aurait œuvré pour que les portes des cités s'ouvrent devant leur duc légitime, parfois contre l'avis du capitaine nommé par Montfort, tel Geoffroy de Malatrait désavoué par les Vannetais<sup>6</sup>, tel Guillaume de Cadoudal contraint par les Rennais de vider leur ville<sup>7</sup>. Cela nous vaut de lire quelques pages bien enlevées, en particulier sur les événements rennais et nantais de 1341 qui prennent sous la

<sup>3</sup> Jean-Christophe CASSARD, «Propagande engagée et miracles partisans dans la guerre de Succession de Bretagne», *A.B.P.O.*, t. 102/2, 1995, p. 7-24.

<sup>4</sup> Par sa mère Marie, fille du vicomte de Limoges, Jean III était le seigneur naturel de cette ville.

<sup>5</sup> Jean LE BEL, *Chronique*, édition Jules VIARD et Eugène DEPRES, tome I, Paris, 1904, cap. XLVI, p. 248-249. Jean FROISSART, *Chroniques*, édition Siméon LUCE, Paris, 1870, tome II, cap. 138, p. 88. En réalité la première esquisse des futurs états de Bretagne peut se repérer dans l'initiative de Jeanne de Penthièvre convoquant à Dinan une assemblée de ses fidèles afin d'entériner le montant et les conditions de leur participation financière à la rançon de son époux : onze villes répondirent à son appel : dom MORICE, *Preuves*, tome I, col. 1486.

<sup>6</sup> Jean LE BEL, *Chronique*, *op. cit.*, tome I, cap. LVII, p. 325.

<sup>7</sup> Jean FROISSART, *Chroniques*, *op. cit.*, tome II, cap. 164, p. 141. Un peu plus tard, à Dynant, les bourgeois du lieu confrontés à Louis d'Espagne vont jusqu'à tuer leur capitaine Renaud de Ginghamt et capitulent «*salves leurs corps et leur avoir*» : *ibidem*, tome II, cap. 171, p. 156-157.

plume des deux chroniqueurs une intensité narrative non dépourvue de talent dramatique, sans parler, un peu plus tard, de leur réussite littéraire dans le rendu des efforts pathétiques de la duchesse Jeanne de Flandre, s'exprimant au nom de son fils, afin d'obtenir de ses gens d'Hennebont qu'ils veuillent bien continuer la lutte à ses côtés jusqu'à l'arrivée des renforts anglais que Walter de Mauny doit lui amener...

Malheureusement les trop rares documents authentiques ne viennent guère corroborer ces passages romancés dans lesquels l'opinion bourgeoise, voire la masse citadine<sup>8</sup>, agit comme un acteur à part entière : la capitulation sous conditions du comte Jean de Montfort dans Nantes doit moins à la pression des habitants de la cité vite lassés de la durée du siège (établi vers le 1<sup>er</sup> novembre et achevé avant le 21 du même mois) et des pertes humaines encourues à l'occasion d'une sortie ratée<sup>9</sup>, qu'à une procédure, alors usuelle entre gens de guerre, qui prend en compte un rapport de force défavorable pour un assiégé acculé à court terme à se rendre, soucieux néanmoins de sauver sa vie et ses «*bagues*» tout en ménageant la possibilité de négociations ultérieures sur le fond, effectivement un temps engagées à Nantes avant d'être interrompues de façon unilatérale par la partie de Valois au mépris des engagements antérieurs<sup>10</sup>...

Il apparaît donc que les deux chroniqueurs nordistes – l'un valenciennois, l'autre hennuyer – très imparfaitement informés des événements de Bretagne (ce que Jean Le Bel reconnaît d'ailleurs avec une bonne dose de naïveté non feinte, lui qui n'y est jamais venu<sup>11</sup>) se sont laissés aller à les interpréter au travers du prisme déformant d'un monde qui leur était plus familier, celui des villes du Hainaut et de la Flandre française<sup>12</sup>. Là en effet, depuis plusieurs siècles, les bourgeois savent se faire entendre des seigneurs et même des princes, quitte à verser dans la révolte ouverte lorsque leurs revendications ne sont pas agréées : en tel cas, s'appuyant sur ses milices urbaines, la rude bourgeoisie flamande est parvenue à écraser l'ar-

<sup>8</sup> Les «*menus*» auraient contraint par la violence les grands bourgeois rennais à ouvrir les portes de leur cité devant Jean de Montfort dans l'été de 1341 : Jean FROISSART, *Chroniques*, op. cit., tome II, cap. 141, p. 95-96. Se pourrait-il que derrière ces événements tragiques se cachât un sentiment pacifiste mieux affirmé parmi le peuple citadin ?

<sup>9</sup> Jean LE BEL, *Chronique*, op. cit., tome I, cap. XLVII, p. 268-271. Jean FROISSART, *Chroniques*, op. cit., tome II, cap. 149, p. 112-113.

<sup>10</sup> Michael JONES, «Nantes au début de la guerre civile en Bretagne», *Villes, bonnes villes, cités et capitales* (Mélanges Bernard Chevalier), Tours, 1989, p. 105-120.

<sup>11</sup> Jean LE BEL, *Chronique*, op. cit., tome I, cap. XLVI, p. 246 ; tome II, cap. LXI, p. 10 et cap. LXII, p. 21.

<sup>12</sup> Michael JONES, «The Breton civil war», dans *Froissart historian* (s.d. J.J.N. Palmer), Woodbridge, 1981, p. 64-81 (étude reproduite dans Michael JONES, *The creation of Brittany*, Londres, 1988, p. 197-218).

mée du roi de France à Courtrai en 1302 et elle fait trembler depuis son comte... Pareil partenaire récalcitrant demeure cependant exceptionnel dans le monde occidental à cette époque : d'ailleurs nos deux chroniqueurs se gardent bien d'évoquer l'action politique des corps de ville<sup>13</sup>, effectivement inexistants en Bretagne alors, tout en exagérant notablement l'influence des roturiers urbains sur le cours des événements dans le duché aux premiers mois du conflit ou le souci des compétiteurs affrontés de s'assurer la fidélité des bons bourgeois sous la foi du serment<sup>14</sup>. Leur mauvaise information sur le détail de ces faits déjà lointains au moment où ils écrivent aboutit à gauchir à la mode flamande l'orée de la guerre bretonne...

En réalité il reste très difficile d'apprécier dans quelle mesure les villes ont voulu ou pu choisir leur camp en fonction de leurs inclinaisons idéologiques comme de leurs intérêts particuliers. On croit seulement pouvoir discerner une certaine propension des villes portuaires de la côte méridionale du duché à incliner plutôt du côté des Anglo-Montfortistes. Les sièges longs et pénibles que soutiennent Auray ou Hennebont en 1342 iraient dans ce sens. De même la réaction de défiance marquée des Quimpérois face à Charles de Blois en 1344, résistance payée par un massacre partiel de la population par la soldatesque victorieuse<sup>15</sup>, résistance encore sous-jacente dans les conflits qui opposeront l'évêque blésiste à son chapitre<sup>16</sup> et même, au lendemain d'Auray, l'attitude ferme des citadins menaçant de laisser leur prélat se débrouiller seul dans la lutte si, par mégarde pour lui, il s'obstinait plus longtemps à refuser de reconnaître la légitimité nouvelle de Jean IV... Cette attirance pro-anglaise des villes du sud peut trouver un début d'explication dans leur plus grande ouverture au

<sup>13</sup> Cependant Jean de Montfort se serait laissé aller à doter Rennes d'échevins après sa difficile entrée dans la cité en 1341 : « Adoncq entra le conte en la cité à grande feste et fist son ost tout coy logier aux champs, et acorda les bourgeois et le commun, puis ordonna baillifs, prevosts, eschevins, sergans, et séjourna en la cité trois jours et son ost aussy pour aviser qu'il feroit » : Jean LE BEL, *Chronique*, op. cit., tome I, cap. XLVI, p. 255 (Jean FROISSART, *Chroniques*, op. cit., tome II, cap. 142, p. 96). Mais cette référence à un échevinat demeure isolée et paraît très suspecte : il ne dut être question que de conforter le pouvoir de gestion édilitaire d'une certaine élite locale, non de créer un corps politique dans la ville.

<sup>14</sup> Sur le conseil de son épouse (elle-aussi d'origine flamande), dans l'été de 1341 Jean de Montfort attire à lui plusieurs bourgeois de Nantes, puis reçoit à Vannes et à Dinan l'hommage et le serment des bourgeois : *Chronographia Regum Francorum*, édition D. MORANVILLE, tome II, Paris, 1893, p. 167 et 174. Jean LE BEL, *Chronique*, op. cit., tome I, cap. LIX, p. 334 : Charles de Blois prend la féauté des bourgeois de Carhaix après un siège de leur place (Jean FROISSART, *Chroniques*, op. cit., tome II, cap. 175, p. 169-170) tout comme auparavant il avait reçu celle des Nantais après la saisie de leur ville : *ibidem*, cap. 149, p. 114.

<sup>15</sup> *Chronicon Britannicum*, dans dom MORICE, *Preuves*, tome I, col. 7-8. *Chronicon Briocense*, dans dom MORICE, *Preuves*, tome I, col. 42.

<sup>16</sup> Dom MORICE, *Preuves*, tome I, col. 1454-1456.

monde des échanges : l'activité commerciale s'y est effectivement développée plus tôt que dans le nord grâce à leurs ports de mer, et dans ce contexte les débouchés de l'armement breton vers l'Angleterre comme vers la Guyenne anglaise ont leur importance<sup>17</sup>. A contrario, les cités septentrionales, à la vocation maritime moins tôt affirmée en dehors de Saint-Malo la turbulente, ont plus intérêt à maintenir de bonnes relations terrestres avec leurs voisines normandes, tout comme Nantes peut espérer entretenir par la Loire une voie de pénétration vers l'intérieur du pays intéressante pour son négoce.

Ces suggestions économiques apparaissent redoublées par un autre facteur, au moins aussi important sinon plus dans les mentalités du temps : les cités septentrionales sont incluses pour partie d'entre elles dans l'apanage de Penthièvre et obéissent tout naturellement à leur seigneur, ou bien relèvent de familles aristocratiques alliées aux Penthièvre, comme les Rohan<sup>18</sup>, de même que Nantes et Rennes, cités ducales, après quelques flottements initiaux repèrent dans Charles de Blois le successeur légitime de leur défunt prince. Mieux informés de l'arrêt de Conflans et à juste titre craintifs devant les réactions du clan Valois en cas d'entêtement dans le refus, les Nantais refusent d'affronter Charles puisqu'il leur est désigné comme le titulaire du duché par le roi de France<sup>19</sup>. En règle générale et pour autant qu'on puisse le connaître, les villes épousent la cause ou le parti pris de leur seigneur éminent, quel qu'il soit, et ce faisant ne divorcent pas des fidélités majoritaires du monde féodal, à dominante rurale et domaniale, dans lequel elles baignent toujours pour une très large part. Attitude qui ne présume pas du degré d'enthousiasme, fort inégal et difficile à cerner à cause des exagérations manifestes des chroniqueurs<sup>20</sup>, dont elles font montre par la suite dans le suivi de leur engagement pour tel ou tel parti.

Des faits inexplicables à nos yeux subsistent cependant : le «*commun*» rennais aurait imposé aux riches bourgeois, au prix d'une émeute voire d'un massacre des récalcitrants, de rendre leur cité à Jean de Montfort dans l'été de 1341<sup>21</sup>. Contrairement à ses proches voisines,

<sup>17</sup> Jean-Christophe CASSARD, «Les marins bretons à Bordeaux au début du XIV<sup>e</sup> siècle», *A.B.P.O.*, t. 86/3, 1979, p. 379-397.

<sup>18</sup> Dans sa lettre à son fils (incluse par Henri KNIGHTON dans son *Chronicon*, édition Joseph Rawson LUMBY, tome II, Londres, 1895, p. 27) Édouard III se félicite que le comte de Northampton ait pris et brûlé deux cités appartenant au vicomte de Rohan, Pontivy et Rohan.

<sup>19</sup> *Chronique normande du XIV<sup>e</sup> siècle*, édition Auguste et Émile MOLINIER, Paris, 1882, p. 51. *Chronographia Regum...*, *op. cit.*, p. 193.

<sup>20</sup> Jean LE BEL, *Chronique*, *op. cit.*, tome I, cap. LIV, p. 308. Les femmes d'Hennebont auraient hissé de lourdes pierres sur les remparts et les auraient jetés elles-mêmes sur les assaillants !

<sup>21</sup> *Chronographia Regum...*, *op. cit.*, p. 172-173. Si Jean Le Bel et Froissart parlent de la mise en scène orchestrée par le capitaine Hervé de Spinefort secrètement passé du côté de Montfort, ils n'évoquent pas de troubles particuliers à l'intérieur de la cité.

Vannes au début du conflit s'affirme allergique à Montfort<sup>22</sup> et penche du côté de Blois – au point que sa population, femmes comprises, participe avec rage au massacre de la petite garnison anglaise laissée là par Robert d'Artois en 1342 («*le commun ravoit gainnée la ville*<sup>23</sup>»); un peu plus tard, mais en sens inverse, en plein apanage de Penthièvre – dont la duchesse Jeanne est pourtant l'héritière incontestée depuis la mort en 1331 de son père Guy, frère cadet du duc Jean III – la petite ville de La Roche-Derrien manifeste une nette préférence montfortiste tout à fait étonnante dans cette région<sup>24</sup>. Ces exceptions posent le problème récurrent des réactions précoces à la présence anglaise, rejetée avec violence à Vannes, acceptée sinon désirée à La Roche : s'il ne fait pas de doute en effet que l'occupation militaire étrangère apparaît vite comme un fardeau insupportable, au point de compromettre les chances de leur parti – sir Walter Bentley, lieutenant général dans le duché entre 1350 et 1353 s'y réfère dans son mémorandum adressé au Conseil royal pour se plaindre de l'indiscipline rampante de ses propres troupes garnisonnées dans les villes bretonnes et réclamer leurs soldes<sup>25</sup> –, il reste qu'une certaine forme de cohabitation plus ou moins amicale finit par se faire jour dont témoignent plusieurs dépositions enregistrées à Angers en 1371 à l'occasion de l'enquête en canonisation de Charles de Blois : des soldats anglais ont trouvé femme en Bretagne, d'autres s'adonnent à des distractions toutes pacifiques au milieu de la population autochtone<sup>26</sup>... Ces exceptions font aussi soupçonner l'existence préalable de dissensions locales de plus longue date sur lesquelles nous ne disposons d'aucune information fiable.

<sup>22</sup> CUVELIER, *La chanson de Bertrand du Guesclin*, édition Jean-Claude FAUCON, thèse dactylographiée, tome 2, laisse XXXII, vers 866-869, p. 27 : «... *Et passa oultre mer, ce nous dit li escriis ; / Aux Anglois s'aloia et fu a eulx amis, / Pour la cité de Vennes ou il estoit haïs, / Et pour Resgnes aussi, ou il fu escondis*».

<sup>23</sup> *Chronique normande*, *op. cit.*, p. 56. *Chronographia Regum...*, *op. cit.*, p. 198 : la garnison aurait été composée de 50 Anglais. Jean LE BEL, *Chronique*, *op. cit.*, tome II, cap. LXI, p. 12.

<sup>24</sup> Jean LE BEL, *Chronique*, *op. cit.*, tome II, cap. LXXIX, p. 146-147. Les citadins auraient contraint Tassart de Guyenne ou de Guines, leur capitaine à l'évidence étranger à la contrée, à la capitulation face aux Anglais. Jean FROISSART, *Chroniques*, *op. cit.*, tome IV, cap. 304, p. 39 : «*Or y eut tel meschief que les trois pars des gens de la ville estoient au coer plus Englès que François. Si prisent leur chappitaine et disent qu'ils l'ociroient, se ilz avoech yaux ne se tourmoit anglès*».

<sup>25</sup> Édité dans Lettenhove, *Œuvres de Froissart*, tome XVIII, pièce justificative n° LXXIX, p. 339-343. Pour un commentaire de ce rapport replacé dans son contexte administratif et financier, Kenneth FOWLER, «Les finances et la discipline dans les armées anglaises en France au XIV<sup>e</sup> siècle», dans *Actes du colloque international de Cocherel de mai 1964*, Vernon, 1966, p. 55-84, spécialement p. 77-78.

<sup>26</sup> Albert DE SÉRENT, *Monuments du procès de canonisation du Bienheureux Charles de Blois*, Saint-Brieuc, 1921 : dépositions de Guillaume Anseau sur Jannequin Francisque effectuant un pèlerinage sur le tombeau de saint Yves en compagnie de son épouse bretonne, ou de Guillaume Ruffier sur l'Anglais Comiton, capitaine de Léhon, jouant aux quilles avec des bourgeois de la cité.

En somme, mis à part ces contre-exemples mal connus, les villes bretonnes dans le conflit civil ne s'affirment nullement comme des acteurs indépendants des liens de la fidélité lignagère tissés depuis des siècles. Dans le camp de Montfort, la remarquable fidélité de Guérande<sup>27</sup> à son maître confirme assez cette espèce d'atonie des ressorts du choix en dehors des relations d'attraction traditionnelles. Peut-être éclaireraient-elles aussi le complot ourdi par une quinzaine ou une trentaine de bourgeois nantais décidés à ouvrir leur cité aux Anglais à l'approche du duc de Warwick en 1342 si l'on pouvait de façon certaine mettre leur projet séditionnel en relation avec leur fidélité maintenue au sire de Clisson, seigneur du proche pays de Retz, qui embrasse précisément vers cette date en secret le parti de Montfort et des Anglais, et dont on sait que l'attitude parut si douteuse à Philippe VI qu'il le fait exécuter à Paris en août 1343 dès sa libération jugée trop hâtive pour ne pas être suspecte... Le «chef» du père du futur connétable, détaché de son tronc laissé à pourrir deux années durant exposé au gibet de la capitale, fut d'ailleurs porté à Nantes en guise d'avertissement à ses adhérents potentiels<sup>28</sup> ! Mais l'identité des comploteurs nous échappe autant que leurs motivations réelles : découverts, ils sont mis à mort sans plus de formalités par l'autorité militaire, en l'occurrence sur ordre de Jean de Normandie<sup>29</sup>.

Les rares indices suggérant qu'il a pu y avoir dans les premiers mois division des consciences bourgeoises, parfois pour elles des choix tragiques à effectuer, les explications rationalisantes qu'en donne l'historien à partir d'un matériau documentaire elliptique, tout ce faisceau de présomptions éparses n'autorise cependant pas à conclure qu'il a existé une véritable opinion politique citadine partie prenante de plain pied dans la genèse des déchirements civils quant à la dévolution de la couronne ducale. Non, décidément, la Bretagne de la mi-XIV<sup>e</sup> siècle n'a pas grand chose en commun avec la Flandre industrielle et urbanisée qu'ont connue tour à tour Jean Le Bel et Froissart !

<sup>27</sup> Que l'œuvre du chroniqueur montfortiste Guillaume de Saint-André pourrait symboliser même s'il n'est témoin que des ultimes combats de la guerre de Succession et s'intéresse surtout aux difficultés de Jean IV au début de son règne. Jean de Montfort père avait reçu en don cette seigneurie de son demi-frère le duc Jean III, laquelle constituait au demeurant la seule assise bretonne du prétendant avant l'éclatement du conflit politique et militaire.

<sup>28</sup> *Grandes Chroniques de France*, édition Jules VIARD, Paris, 1937, p. 242 : «Fu mis hors de Chatelet ; et d'illeques fu trainé tout vif si comme l'on dit jusques en Champiaux, et depuis fu monté ou monta en un haut eschafaut la ou il pooit estre veu de touz, et la ost la teste coupée. Duquel le corps fu trainé jusques au gibet et puis fu pendu par les esselles au plus haut lieu du gibet, et son chief, du commendement du roi, en espoentement des autres, si fu porté en la cité de Nantes».

<sup>29</sup> *Chronique normande*, op. cit., p. 58 : Miles de Noyer intercepte les comploteurs et le duc de Normandie fait couper la tête à trente bourgeois de Nantes. *Chronographia Regum...*, op. cit., p. 202 : les bourgeois auraient été au nombre de dix-huit seulement.

## Les villes comme enjeux de la guerre

Les intentions stratégiques des capitaines des deux partis doivent et peuvent, dans une certaine mesure, se déduire de leurs actes puisqu'ils n'ont laissé pour les expliciter aucun plan de campagne élaboré (ce qui n'exclut pas que les meilleurs chefs de guerre aient pu en dresser, malgré les difficultés de la tâche en l'absence de cartes détaillées<sup>30</sup>). Spécialement intéressant est à ce point de vue l'attitude des Anglais au début du conflit. Leur objectif paraît avoir été double, ressortant à la fois des nécessités pratiques et de l'ordre du politique ou du symbolique : comme il n'est atteint qu'en partie, mais suffisamment à leur goût, la guerre peut s'éterniser après la signature de la trêve de Malestroit en janvier 1343, le conflit devenu intermittent ayant dès lors tendance à se décentrer, à quelques notables exceptions près, de la ville vers les châteaux champêtres ou les places fortes isolées.

La première intention d'Édouard III était de saisir en sa main, d'abord par l'entremise de son allié le comte de Montfort puis directement par ses lieutenants délégués en Bretagne après le décès du comte en 1345, les ports de mer nécessaires à la sûreté de la navigation de ses flottilles vers la Guyenne<sup>31</sup>. D'où l'importance de Brest et du complexe portuaire qu'elle formait avec Saint-Mathieu et Le Conquet, solidement tenu jusqu'à la fin du siècle, même après le retour à la paix civile dans le duché<sup>32</sup>, et l'effort financier consenti pour garder le contrôle des ports méridionaux baignés par l'Atlantique, ceux de la côte septentrionale présentant moins d'intérêt comme havres d'attente du vent favorable et étant de toute façon plus ardues à tenir à cause de leur inclusion dans le périmètre historique des terres de Penthievre. Au nord il semble que les relais insulaires offerts par l'archipel anglo-normand puis par les différentes îles bretonnes bien échelonnées de Bréhat à Batz aient suffi à permettre le rafraîchissement des convois anglais, d'autant que la flotte française, depuis sa déroute à l'Écluse (Sluis) en 1340, se trouve hors d'état de gêner vraiment la navigation en Manche.

<sup>30</sup> La quête d'informations vérifiées sur le terrain comme la recherche du renseignement à portée militaire acquièrent dans ce contexte de pénurie cartographique une grande importance pratique, dont témoignent les références assez nombreuses mais trop vagues des chroniqueurs aux *espies* employés par les deux armées, en charge de découvrir les déplacements du parti adverse et d'établir l'état réel des forces, notamment qui tient telle ou telle ville et son château.

<sup>31</sup> Jean-Christophe CASSARD, La place des événements maritimes dans la guerre de Succession de Bretagne, *Bretagnes. Art, négoce et société de l'Antiquité à nos jours* (Mélanges Jean Tanguy), Brest, 1996, p. 443-458.

<sup>32</sup> Michael JONES, «Brest sous les Anglais (1342-1397)», *Les Cahiers de l'Iroise*, 1971, n° 1, p. 2-12.

Globalement donc, le premier objectif d'Édouard III peut passer pour atteint, d'autant que la Bretagne en tant que telle ne présente à ses yeux aucun intérêt stratégique particulier dans sa lutte continentale contre le roi de France : les chevauchées anglaises s'organisent ou aboutissent alternativement à Calais et à Bordeaux, villes dont Édouard est le seigneur direct<sup>33</sup>, rarement à Saint-Malo, et avec peu de succès, jamais à Brest, trop excentrée par voie de terre.

Il n'en va pas de même pour le second objectif initial du Plantagenêt : la saisie des villes sièges et symboles à la fois de l'autorité ducale, en dépit des efforts personnels du roi durant sa campagne de 1342<sup>34</sup>. Après la perte ambiguë de Nantes rendue sous conditions par Jean de Montfort, Édouard III échoue tour à tour devant Vannes – momentanément tombée entre les mains des Français – Rennes et Nantes. Deux villes liées au pouvoir politique du prince breton sur trois restent ainsi sous le contrôle du parti de Blois jusqu'à la fin du conflit, la Bretagne montfortiste faisant sa capitale de Vannes qui n'est ni la ville du sacre comme Rennes, ni la principale cité de Bretagne et la clef de l'axe ligérien comme Nantes. Cette dernière ville est certes surprise le 17 février 1355 par la faute de son capitaine trop négligent, mais les Anglais en sont chassés dès la nuit suivante par un Guy de Rochefort qui s'est ressaisi entre-temps<sup>35</sup>.

Cet échec royal, redoublé par les insuccès du comte de Northampton devant Morlaix en 1342<sup>36</sup> puis devant Carhaix en 1345<sup>37</sup>, par celui du duc de Lancastre en 1356-57 lorsqu'il installe en vain son armée autour de Rennes durant neuf longs mois<sup>38</sup>, attire l'attention sur une limite de l'ac-

<sup>33</sup> Rappelons que Calais est prise au lendemain de Crécy par Édouard III en 1347 au terme d'un siège demeuré célèbre et vidée de sa population française.

<sup>34</sup> En décembre 1343 Édouard III expédie des lettres à divers nobles, surtout de Basse-Bretagne, comme aux capitaines et habitants de Quimper, Quimperlé, Hennebont, Vannes, Redon et Guérande : Thomas RYMER, *Foedera*, tome II, II, 1242. La *Chronographia Regum...*, *op. cit.*, tome II, p. 195 signale dans l'hiver de 1341 les prises successives de Guérande et de Redon par les hommes de la duchesse Jeanne de Flandre.

<sup>35</sup> *Chronique de Richard Lescot*, éd. Jean Lemoine, Paris, 1896 (après 1344 la Chronique n'est plus l'œuvre de Richard Lescot mais d'un continuateur anonyme, également moine de Saint-Denis), cap. 232, p. 96.

<sup>36</sup> Adam DE MURIMOUTH, *Continuatio Chronicarum*, éd. Edwards-Maunde Thompson, Londres, 1889, p. 127.

<sup>37</sup> *Chronique de Richard Lescot*, *op. cit.*, cap. 166, p. 67.

<sup>38</sup> Du 3 octobre 1356 au 5 juillet 1357. Les événements du siège de Rennes sont d'abord connus par CUVÉLIER, *La chanson...*, *op. cit.*, laisses XLIII à LXXXVII, p. 37-74. Même si plusieurs épisodes risquent fort d'être embellis à l'avantage des Franco-Bretons et de Bertrand en particulier, la présentation d'ensemble des faits demeure recevable. Rapide allusion dans Jean FROISSART, *Chroniques*, *op. cit.*, tome V, cap. 405, p. 85-87 qui n'en retient guère que le duel ayant mis aux prises Bertrand et Nicolas d'Agorne (Dagworth).

tion militaire en ce milieu du XIV<sup>e</sup> siècle : pour encore la muraille l'emporte sur l'attaque faite d'une artillerie capable d'ébranler sérieusement les murs de défense. Les brèches créées à l'occasion par le tir des mangonneaux et autres trébuchets<sup>39</sup> sont colmatées au fur et à mesure par les défenseurs de la place, ne laissant aux assaillants aucune possibilité sérieuse d'exploiter leur avantage passager. Plus tard la généralisation de l'usage des canons à poudre de gros calibre viendra bouleverser cette donnée structurelle, mais il est encore trop tôt à l'heure de la guerre de Succession pour que les bouches à feu soient d'une quelconque utilité tactique, si même elles ont été utilisées alors<sup>40</sup>. En attendant ces progrès dans l'art de la poliorcétique, les tirs nourris des archers anglais, obligeant les défenseurs à se mettre à couvert, ne suffisent pas à leur faire désertir les créneaux même s'ils peuvent protéger des sapeurs à l'œuvre au pied des murs<sup>41</sup>.

L'emploi de tours mobiles surplombant les remparts se heurte à la difficulté de réaliser pareils édifices d'assaut (il y faut du bois en quantité et des charpentiers compétents) et à leur fragilité intrinsèque : une sortie aurait permis à Du Guesclin de mettre le feu à l'un de ces «*beffroy*» amené par les Anglais sous Rennes<sup>42</sup> ! Comme les assauts par échellage restent eux-aussi le plus souvent infructueux et qu'ils se révèlent toujours meurtriers<sup>43</sup> – à moins que la ruse n'y trouve sa part, comme savent le faire Robert d'Artois et le baron Stanford prenant pied sur les remparts de Vannes grâce à des échelles de corde munies de grappins, tandis que deux

<sup>39</sup> Jean LE BEL, *Chronique*, *op. cit.*, tome I, cap. LIX, p. 335 : quinze ou seize engins blésistes battent en vain les remparts d'Hennebont. Jean FROISSART, *Chroniques*, *op. cit.*, tome II, cap. 167, p. 147 : les Français de Blois acheminent de Rennes devant Hennebont douze grands engins d'artillerie, qui tirent avec efficacité sur la ville (*ibidem*, tome II, cap. 168, p. 149 ; cap. 169, p. 151 ; cap. 176, p. 171). *Chronique de Richard Lescot*, *op. cit.*, cap. 180, p. 78 : Charles de Blois fait battre en 1347 les remparts de La Roche-Derrien par des engins capables de projeter des boulets de trois cents livres de poids, dont l'un pénètre la chambre du capitaine anglais où gisait sa femme relevant de couches !

<sup>40</sup> En 1371 plusieurs témoins entendus à Angers sur la vie et les miracles de Charles de Blois évoquent la toute récente disparition du vicomte de Beaumont, tué au siège de Bécherel d'une balle de plomb qui lui a emporté la tête, pour avoir mal parlé du défunt duc. Michael JONES, «L'utilisation de la poudre à canon et de l'artillerie dans le duché de Bretagne avant 1400 : la preuve documentaire», *M.S.H.A.B.*, t. LXIX, 1992, p. 163-171.

<sup>41</sup> Jean FROISSART, *Chroniques*, *op. cit.*, tome III, cap. 197, p. 27-28 (devant Dynant).

<sup>42</sup> CUVELIER, *La chanson...*, *op. cit.*, laisse LXXX, p. 69, vers 2220-2225 : «Un grant beffroy de bois orent fait charpenter, / Et le firent adont a Resgnes amener, / Jusques près des fossés le firent traîner. / Sur roues moult poissant le faisoit om porter, / Li beffray fu moult grant quant le firent lever, / Grande plenté de gent y pouoit bien entrer». Une hardie sortie de Walter de Mauny, à peine débarqué à Hennebont, lui aurait permis de détruire l'un des engins qui battait le plus durement la cité : Jean FROISSART, *Chroniques*, *op. cit.*, tome II, cap. 169, p. 152.

<sup>43</sup> Adam DE MURIMOUTH, *Continuatio Chronicarum*, *op. cit.*, p. 127 : «*Et ibidem insultum dederunt ; ubi multi laesi fuerunt, et dominus Jacobus Lovel occisus*» lors du vain assaut contre Morlaix par le comte de Northampton en 1342.

attaques de diversion détournent l'attention des défenseurs<sup>44</sup> —, le siège d'une ville prend la forme d'un blocus au résultat incertain, véritable temps mort imposé à l'action militaire, que les escarmouches et autres «*hustins*» devant les portes ne suffisent pas à remplir<sup>45</sup> ; il arrive aussi qu'il se limite à l'installation à proximité de «*bastilles*» fortement garnisonnées<sup>46</sup> qui ont pour fonction de gêner au maximum les communications avec l'extérieur et d'amener la cité, asphyxiée dans son économie comme dans son ravitaillement alimentaire, à composer.

Quand une véritable armée de siège s'installe sous les murailles pour plusieurs semaines ou plusieurs mois, la première tâche des nouveaux venus est de reconnaître la force des obstacles qu'elles lui opposent : un assaut préalable permet de sonder volonté et capacité de résistance des assiégés<sup>47</sup> ou bien des experts scrutent avec soin les remparts<sup>48</sup> pour en détecter les faiblesses éventuelles tant au niveau des défenses proprement dites (sections en mauvais état ou insuffisamment dotées de tours) que dans

<sup>44</sup> Jean FROISSART, *Chroniques, op. cit.*, tome III, cap. 189, p. 14-16.

<sup>45</sup> Jean FROISSART, *Chroniques, op. cit.*, tome III, cap. 196, p. 26 : par bravade, les Vannetais effectuent une sortie en laissant les portes ouvertes derrière eux ; comme la contre-attaque anglaise s'organise bientôt, les citadins refluent et ferment trop tôt les barrières, entraînant la capture d'Hervé de Léon et d'Olivier de Clisson attardés ; à l'inverse le baron Stanford, qui s'est trop avancé, se trouve isolé et est capturé dans la ville !

<sup>46</sup> Walter de Bentley, rédigeant en 1352 son rapport au roi, rappelle entre autres choses avoir pris d'assaut une bastille française établie devant Fougères : Robert DE AVESBURY, *De Gestis mirabilibus regis Edwardi Tertii*, éd. Edwards-Maunde Thompson, Londres, 1889, p. 416 («... Puis mon ariver en Bretagne, les gentz qe maveient esté ordeignez et moy, avaunt entrer en nul forteresse, avons chivachez par deca et avons taunt exploitez, loiez ent soit Dieu, que la ville et le chastiel de Ploermelle ount esté moult bien confortez, et pris par assaut une bastille qavoit esté fait par les enemys devaunt Fouger»). En 1352 encore les Anglais prennent les bastilles installées devant Ploërmel : *Chronique normande, op. cit.*, p. 105. Plus tard dans le siècle, en 1386, les troupes ducales dresseront face à Brest et en un temps record une grande bastille qui sera vite détruite par les Anglais : Henri KNIGHTON, *Chronique, op. cit.*, tome II, p. 208-210.

<sup>47</sup> Jean FROISSART, *Chroniques, op. cit.*, tome II, cap. 165, p. 143 (ainsi procèdent les Français prenant position devant Hennebont).

<sup>48</sup> Henri KNIGHTON, *Chronique, op. cit.*, tome II, p. 26-27 : «*Deinde rex misit dominum Walter Mawne, dominum Johannem de Strivelyne, dominum Willelmum de Warennam filium, et alios ad explorandum villam de Vanys si esset captabilis per insultum ; qui redeuntes referabant regi, dictam villam esse valde habilem et multum dispositam ad capiendum per insultum. Tunc rex disposuit se mittere insultum ad villam de Vanys*». Dès le 20 octobre 1341 le roi Philippe rappelait à son fils l'importance de cette approche réfléchie des défenses : «Jean... nous avons bien veu ce que escrit nous avez, & puisque aller ne pouvez à Van. ainsi comme escrit nous avions, nous vous mandons que vous avez bon avis & bon conseil de faire siege avant que vous le faciez, & faites bien voir la forterece de la ville que assieger volrez & la contenance des ennemis avant que vous le faciez, & par tel conseil le faites, qu'il ne vous y conviegne estre longuement, ou vous en retourner par villenie» : dom MORICE, *Preuves*, tome I, col. 1425.

leurs fondations, les mineurs entrant alors en action et entamant le creusement d'une galerie souterraine destinée à faire s'effondrer la muraille en un point choisi, au moment de la mise à feu volontaire du boisage de soutènement de la mine parvenue sous la muraille. Une entreprise de ce genre est tentée par les Anglais de Lancastre sous le rempart de ceinture de Rennès, mais elle sera déjouée : une contre-mine permet aux Franco-Bretons de déboucher dans la sape ennemie, dont les occupants sont massacrés et qui est effondrée. Mis en alerte par les bruits suspects entendus par les habitants de ce secteur, le Tort-Boiteux, capitaine de la cité, avait su en effet déjouer la ruse anglaise et déceler le trajet de la «*minière*» en donnant l'ordre de disposer à même le sol des bassins d'airain remplis de pièces de monnaie dont les tintements, provoqués par les vibrations dues au choc assourdi des pics au travail, permirent de localiser avec assez de précision le point d'aboutissement de la galerie d'attaque<sup>49</sup>...

La légende pieuse<sup>50</sup> s'emparera par la suite de cet épisode du siège, bon exemple au demeurant de l'impuissance pratique des assaillants à déboucher en dépit de leurs efforts : de toute façon auraient-ils emporté l'enceinte extérieure que la garnison se serait réfugiée dans le château de ville, forçant Lancastre à entamer un second siège afin de réduire cette ultime poche de résistance. Ce cas de figure se retrouve en plusieurs occasions dans les opérations de siège menées en Bretagne<sup>51</sup>. Il arrive aussi que les assiégeants finissent par être pris à leur propre piège, soit harcelés sur leurs arrières par les amis des assiégés (c'est à ce genre d'actions de diversion que s'adonne Bertrand du Guesclin durant la majeure partie du siège de Rennes<sup>52</sup>), soit attaqués de revers par une armée de secours (comme les Blésistes à La Roche-Derrien ou les Montfortistes à Auray), voire carrément contre-assiégés comme Bertrand du Guesclin bloqué devant Béchereil par Jean de Montfort le jeune et Robert Knowles en 1362<sup>53</sup>.

<sup>49</sup> CUVELIER, *La chanson...*, *op. cit.*, laisses XLV, p. 39 et XLVIII, p. 41-42.

<sup>50</sup> Albert LE GRAND, *Les vies des saints de la Bretagne-Armorique*, édition de Daniel-Louis Miorcec de Kerdanet, Paris, 1837, p. 476-493 : une statue de la Vierge abritée dans la proche église Saint-Sauveur aurait pivoté sur son socle, indiquant aux Rennais par sa rotation la direction de la galerie qui les menaçait !

<sup>51</sup> Dès 1341 le château urbain de Saint-Aubin-du-Cormier est censé avoir résisté à Charles de Blois. En 1345 le comte de Northampton admet à composition sous huit jours le capitaine blésiste de la place après avoir forcé la ville basse : *Chronique de Richard Lescot*, *op. cit.*, cap. 166, p. 67.

<sup>52</sup> CUVELIER, *La chanson...*, *op. cit.*, laisse XLIV, p. 38, vers 1231-1235 : «Nonpourquant se tenoit dedens les bois ramez, / Et venoit bien souvent aux loges et aux trefz, / Et autour du grant ost espioit a tous lez, / Et furent les Englois par lui souvent grevez, / Ne les laissoit dormir ne mengier à leurs sez» ; laisse XLVI, p. 40 ; laisse XLVII, p. 41. Désabusé, le duc de Lancastre aurait constaté : «Il nous tient à brebis, il nous monstre la dent» (vers 1321, p. 41).

<sup>53</sup> *Chronique normande*, *op. cit.*, p. 161.

En fait dès lors qu'une garnison se montre intraitable dans le respect de son option partisane, le siège d'une ville, réduit le plus souvent à un simple blocus à mailles larges faute d'effectifs suffisants<sup>54</sup>, s'éternise au risque de se voir compromis par les suspensions d'armes décidées au plus haut niveau<sup>55</sup>, car les assiégeants s'avèrent vite incapables d'emporter sa capitulation malgré des attaques sporadiques, d'autant que les assaillants doivent affronter des difficultés spécifiques à leur position : établis dans un camp de toile ou parmi les ruines des constructions des faubourgs, ils sont plus exposés aux intempéries<sup>56</sup> que les défenseurs auxquels s'ouvre un parc immobilier urbain à peu près préservé ; ils doivent aussi faire face à des pénuries de ravitaillement s'il ne se trouve pas des marchands complaisants pour les fournir<sup>57</sup>, voire à des maladies épidémiques désastreuses comme ces «flux de ventre» qui handicapent l'armée du comte de Buckingham immobilisée devant Nantes dans l'hiver de 1380 à 1381<sup>58</sup>. D'où aussi les suspensions d'armes qui permettent à chacun de se refaire en attendant l'arrivée d'hypothétiques renforts, prétextes parfois à des joutes chevaleresques gratuites<sup>59</sup>.

Il n'empêche, l'avantage demeure aux assiégés : la résistance victorieuse de Dinan à Lancastré le confirme, quoique la cité n'ait été protégée que par une simple palissade et un fossé rempli d'eau<sup>60</sup>. La prise de

<sup>54</sup> C'est le cas de Nantes, trop vaste d'enceinte même pour l'armée d'Édouard III : Jean FROISSART, *Chroniques, op. cit.*, tome III, cap. 194, p. 23. Il s'avère vite en effet que la voie de Loire demeure empruntable par les Français et que leurs communications terrestres avec le Poitou ne sauraient être coupées.

<sup>55</sup> C'est le cas pour le duc de Lancastré, entêté devant Rennes en 1357, rappelé à l'ordre par des lettres d'Édouard III du fait de la trêve générale qu'il vient de conclure avec les Français après Poitiers : *Chronicon Henrici Knighton, op. cit.*, p. 94 et 96.

<sup>56</sup> CUVELIER, *La chanson...*, *op. cit.*, laisse LXXXI, vers 2254-2258, p. 70 : devant Rennes «Et li ducs de Lancastré estoit moult traveliez, / Et li Englois aussi avoient moult de griefs. / C'estoit li temps d'iver, qui moult estoit mouillez ; / Moult volentiers se feust partiz et eslongnez / Et le siège laissé, car trop fu desvoiez». Jean FROISSART, *Chroniques, op. cit.*, tome II, cap. 179, p. 178 (les Français devant Hennebont mal à l'aise à l'approche de l'hiver) ; tome III, cap. 201, p. 34 : devant Vannes les mêmes souffrent passé la Toussaint car le temps est froid et exceptionnellement pluvieux, leurs tentes sont inondées.

<sup>57</sup> CUVELIER, *La chanson...*, *op. cit.*, laisses LX à LXIV, p. 51-54, spécialement vers 1692-1712 sur la capture par Du Guesclin du ravitaillement de l'armée de Lancastré qu'il fait rentrer dans Rennes affamée. Les marchands et charretiers sont renvoyés libres avec leurs charriots vidés, et Bertrand leur fait payer les vivres saisies à condition qu'ils s'engagent à ne plus ravitailler les Anglais.

<sup>58</sup> CABARET D'ORVILLE, *La chronique du bon duc Loys de Bourbon*, édition A.-M. Chazaud, Paris, 1876, cap. XLIII, p. 128 : «Sur ce le conte de Boucquinquain voyant trop perdre de ses Anglois par flux de ventre, à ung soir se desloungea et toutes ses gens».

<sup>59</sup> CUVELIER, *La chanson...*, *op. cit.*, laisses LXXXIX à CXII, p. 76-96.

<sup>60</sup> *Chronique de Richard Lescot, op. cit.*, cap. 293, p. 135 précise qu'en 1358 Dinan est «noviter fortificata(m)».

Quimper par les troupes de Charles de Blois en 1344 introduit la seule exception notable à cette règle, que confirme pourtant dès l'année suivante l'échec du siège mené cette fois-ci par les Anglo-Montfortistes désireux de reprendre Quimper<sup>61</sup>. En réalité une fois que la carte des fidélités urbaines est établie de façon presque intangible passés les premiers mois de flottement dans l'été et l'automne de 1341, le seul recours à la force guerrière dévoile son incapacité à bouleverser la géographie des équilibres acquis : la stérile confrontation des places de Josselin et de Ploërmel signe assez bien cette commune impuissance des deux partis à prendre l'avantage l'un sur l'autre en terme de villes conquises.

Dès lors la guerre se déporte nécessairement sur les échelons inférieurs – celui des châteaux champêtres, dont la capture reste envisageable par le simple recours à la ruse, et celui de la petite ville, ouverte ou mal défendue. Les Anglais le démontrent avec brio lorsqu'ils poussent en Trégor un raid en profondeur dans l'hiver de 1345 : Lannion tombe par surprise malgré l'héroïque défense de Guillaume de Pontblanc, puis Tréguier, tandis que La Roche-Derrien est saisie, mais Guingamp résiste grâce à son enceinte. La supériorité de la muraille sur l'attaquant est encore illustrée par la longue résistance de La Roche-Derrien après sa capture : les Blésistes ne parviennent pas d'abord à la reprendre en dépit de l'isolement de la garnison anglaise et malgré le soutien apparemment enthousiaste de la population trégorroise lassée de ses exactions, ils subissent même devant la place un revers grave en 1346 suivi d'une défaite majeure en 1347 quand deux colonnes de secours les attaquent de nuit. La Roche-Derrien sera finalement reprise l'année d'après par les mercenaires génois d'Anton Doria au service du roi de France<sup>62</sup> et sa population passée au fil de l'épée dans la foulée, la garnison sauvant sa vie, mais la lutte avait été difficile, et nul le bénéfice stratégique à en retirer ! De même les Anglais de Bécherel donneront bien du fil à retordre aux troupes françaises qui les assiègent en vain après l'arrêt officiel des hostilités dans le duché, tout comme royaux et bretons échouent à reprendre Brest par la force en dépit du soutien de Jean IV devenu anxieux dans les années 1390 de manifester par un geste indiscutable la pureté de ses intentions à l'égard du roi de Paris...

Cette quasi-impossibilité à faire tomber les cités emmurillées défendues par des troupes décidées, loyales à leurs engagements et expérimentées entraîne une dernière conséquence : les quelques rares batailles décisives ont la ville comme arrière-plan. L'exemple de La Roche-Derrien,

<sup>61</sup> Les impressions de siège d'un témoin partisan peuvent se lire dans la Vie de Jean Discalcéat (Santig du) par l'un de ses frères du couvent des Mineurs de Quimper : R. P. PAOLINI, *Un document inédit du XIV<sup>e</sup> siècle sur la vie de saint Jean Discalcéat, recteur puis frère mineur (1278-1349)*, Rome, 1910, § 50.

<sup>62</sup> *Chronique de Richard Lescot, op. cit.*, cap. 181, p. 81.

avec la capture du duc Charles de Blois, vient d'être avancé, mais cette configuration se retrouve à Auray dans une situation inverse. Là la garnison urbaine est française, l'assiégeant montfortiste et l'armée de secours blésiste. La rencontre a pour objet premier le desserrement du siège et, comme à La Roche-Derrien mais pour d'autres raisons, le choc se produit sans que les assiégés interviennent directement dans la bataille qui se déroule presque sous leurs remparts. Tout se passe donc comme si la ville devenait un enjeu majeur du conflit dès lors que la guerre s'anime ou se ranime, à l'orée puis à la fin des événements, les capitaines reculant cependant durant l'hiver de 1342-1343 devant les risques de basculement irrémédiable inhérents à un choc frontal entre leurs armées ou, au contraire, choisissant en 1364 par un accord tacite d'en finir une fois pour toutes, la cité d'Auray devenant dans ce cas de figure dramatisé un enjeu autant qu'un prétexte au règlement de compte terminal dans une ambiance teintée d'ordalie.

### Les villes comme moteur de la guerre ?

En dehors de leurs murailles, la participation directe des villes au conflit demeure quasi impossible à établir faute de renseignements probants. Chacune se voit placée sous l'autorité d'un capitaine disposant d'un certain nombre de gens de guerre<sup>63</sup>, mais l'effectif de ces professionnels ne saurait suffire à lui seul à toutes les tâches inhérentes à la défense de l'enceinte : il faut que des milices citadines les secondent, assurant le contrôle des allées et venues, le guet, la garde de nuit une fois closes les portes, intervenant même sur les remparts en cas de siège comme à Rennes en 1356-1357. Une certaine concertation avec les bourgeois se trouve dès lors requise et donc, de facto, une prudente promotion de leurs responsabilités dans le gouvernement de la cité se fait jour<sup>64</sup>, entraînant la reconnaissance d'un conseil de ville embryonnaire à Nantes entre 1345 et

<sup>63</sup> Michael Jones, *Recueil des actes de Charles de Blois et Jeanne de Penthièvre, duc et duchesse de Bretagne (1341-1364) suivi des actes de Jeanne de Penthièvre (1364-1384)*, Rennes, 1996, n° 98 : ordonnance de Jeanne du 31 janvier 1348 réglementant l'office de capitaine de Nantes et stipulant les effectifs à ses ordres (soit vingt-cinq hommes d'armes, dont cinq préposés à la garde de la Tour Neuve, et cent arbalétriers, dont huit de faction en tout temps aux portes) en coordination étroite avec les bourgeois de la cité. A Vannes les Blésistes auraient disposé en 1342 à chaque porte de Vannes dix hommes d'armes et vingt archers sous le commandement d'un chevalier : Jean FROISSART, *Chroniques, op. cit.*, tome III, cap. 187, p. 12.

<sup>64</sup> CUVELIER, *La chanson...*, *op. cit.*, laisse LIII, p. 45 : «S'avint une journée qu'il estoit mercredis, / Que li bon Tort Bouestoux, si estoit de grant pris, / Assembla le conseil de la cité gentils. / Quant assemblez les ot, a raison les a mys : / Seigneurs, prenons conseil de la cité gentils. / Et present en getons un bien certain advis / Qui seroit en present si bon et si hardis / Que nous puissions grever nos mortelz anemis» (vers 1441-1448)... «Dont parla un bourgeois, courageux et hardis, /... Le conseil appella, siques bien fu ois» (vers 1459 et 1462).

1348<sup>65</sup>. Au besoin les hommes des faubourgs ou ceux des paroisses avoisinantes sont requis pour les gardes statiques<sup>66</sup>. Mais la participation aux opérations en rase campagne de ces troupes urbaines forcément disparates dans leur recrutement et hétéroclites dans leur armement comme dans leur savoir-faire demeure tout à fait douteuse.

L'heure n'est plus en effet dans ces décennies médianes du XIV<sup>e</sup> siècle à la mobilisation des milices bourgeoises comme avait pu le faire en son temps Philippe Auguste à Bouvines ! La guerre s'est depuis professionnalisée, elle s'est restreinte à la noblesse et à ses acolytes roturiers ayant embrassé le métier des armes – paysans ou artisans déracinés – et, dans un contexte breton assez léthargique, il suffit de mobiliser à l'occasion les prestations en fournitures et les corvées de charroi exigées des paysans des alentours pour assurer l'intendance des troupes, sans avoir à songer à s'entourer de combattants supplétifs à la valeur opérationnelle douteuse. Les quelques tentatives de sorties imputées aux bourgeois de telle ou telle cité risquent fort de relever des lieux communs fantasmés par les chroniqueurs, d'autant qu'elles se placent toutes au début du conflit, dans l'année 1341, telle l'action malheureuse des habitants de Saint-Aubin-du-Cormier contre Charles de Blois<sup>67</sup>, celle des bourgeois de *Dynant*<sup>68</sup> désireux (à plus de 6 000 !) de secourir Le Faouët à l'appel de leur «*banclocke*»<sup>69</sup> ou celle des Nantais entraînés par Hervé de Léon face à Jean de Normandie<sup>70</sup>. ... A tout prendre, dans leur hargne à l'encontre des garnisons qui les malmènent, les paysans se montreraient presque plus actifs que les citadins, notamment ceux du Trégor oriental lassés des exactions commises à leurs dépens par la soldatesque anglaise de La Roche-Derrien<sup>71</sup>.

<sup>65</sup> Jean-Pierre LEGUAY, *Un réseau urbain...*, *op. cit.*, p. 37-38.

<sup>66</sup> Michael JONES, *Recueil des actes de Charles...*, *op. cit.*, n° 70, du 17 juillet 1345 : les gens de Couëron, Indre, Saint-Herblain et Chantenay peuvent être réquisitionnés par le capitaine de Nantes ; n° 171 : lettre de non-préjudice délivrée le 18 octobre 1354 par Jeanne de Penthièvre en faveur des vassaux de Madame de Laval et de Guy son fils habitant les faubourgs, appelés à monter la garde à Rennes.

<sup>67</sup> *Chronique normande...*, *op. cit.*, p. 50 : «La gent de la ville yssirent contre lui et son ost, mais ilz furent desconfiz et cuiderent plusieurs entrer en la ville a garant. Mais Charles de Blois les suy de si près, que il entra en la ville avec eulx et la conquistrent, et fut essilliée. Mais le chastel se tint, car mout estoit fort, et le gardoit un chevalier, nommé Pappellons de Saint Gile. Charles assega le chastel et y fist faire plusieurs assaulx, mais rien n'y firent. Dont il se desloga et s'en ala à Rennes». *Chronographia Regum...*, *op. cit.*, tome II, p. 184.

<sup>68</sup> Jean LE BEL, *Chronique*, *op. cit.*, tome I, cap. LVIII, p. 331. *Dynant* est très probablement Guéméné-Guingant, actuellement Guéméné-sur-Scorff.

<sup>69</sup> Jean FROISSART, *Chroniques*, *op. cit.*, tome II, cap. 174, p. 166.

<sup>70</sup> Jean FROISSART, *Chroniques*, *op. cit.*, tome II, cap. 148, p. 111-112.

<sup>71</sup> *Chronique de Richard Lescot*, *op. cit.*, cap. 170, p. 70 : vaine intervention des paysans de la région sous la direction de Geoffroy Tournemine.

Les chroniqueurs tiennent d'ailleurs en piètre estime les bourgeois : outre le fait qu'à leurs yeux la guerre demeure la chasse gardée des nobles, ils ne se privent pas d'insister sur les sentiments bas qu'elle génère d'aventure parmi les vils roturiers à l'affût de toutes les occasions bonnes pour s'enrichir à peu de frais. Ainsi d'un marchand cosu de *Guingan* (Jugon), jusque-là pourvoyeur attiré de la comtesse de Montfort, capturé par les Blésistes en 1342 et retourné par eux autant par esprit de lucre (contre 500 livres de rentes héréditaires à lui promises par Charles de Blois) que par lâcheté : comme le coup échoue à moitié, les Français ne parvenant pas à s'emparer du château, sa mise à mort par ses propres compatriotes, une fois découverte sa trahison, est chaudement approuvée par Jean Le Bel : «Le chastelain et les bourgeois congneurent bien tantost que cils bourgeois les avoit trahi, si le pendirent tantost aux creneaulx du chastel. Ce fut bien fait, come il me semble»<sup>72</sup>. Pour sa part Cuvelier signale que durant le siège de Rennes les plus riches habitants n'hésitent pas à stocker en cachette les denrées qu'ils possèdent encore, alors que beaucoup de pauvres ont faim et que flambent les prix des victuailles<sup>73</sup> ; son portrait du bourgeois rennais qui s'offre à sortir de la cité pour rejoindre Bertrand du Guesclin souligne moins le courage de cet homme (il choisit pourtant de se laisser prendre par les Anglais, avec les risques inhérents...) que les arguments pitoyables dont il les abreuve pour mieux les tromper sur ses sentiments et les induire en erreur quant aux intentions de leurs adversaires. Ici le trouvère joue avec dextérité sur un registre trouble et se délecte à donner du bourgeois pleutre et prompt au double jeu un portrait de convention<sup>74</sup>... A l'inverse, la prétention des habitants de Guingamp à retenir de force un Du Guesclin pourtant rappelé en France par le roi apparaît exorbitante : Cuvelier ose écrire qu'ils lui auraient fermé les portes de la cité, lui interdisant d'en sortir tant qu'il n'aurait pas accepté leurs conditions, à savoir être gagé par eux le temps d'éradiquer les repaires anglais de Pestivien et de Trogoff<sup>75</sup> ! Outre le fait que la reprise de ces deux châ-

<sup>72</sup> Jean LE BEL, *Chronique*, op. cit., tome I, cap. LX, p. 340-342. En revanche Jean Froissart s'abstient de tout jugement péjoratif sur sa personne : *Chroniques*, op. cit., tome II, cap. 180, p. 178-180.

<sup>73</sup> CUVELIER, *La chanson...*, op. cit., laisse LVII, vers 1552-1557, p. 48 : «Et avoient grant faign trestouz entierement ; / N'avoient que mengier, n'avoine ne fourment, / Car li riches bourgeois, dont il y ot grantment, / Avoient touz leurs biens repeus couvertement. / Cil qui a vivre avoit, le gardoit fierement, / Si c'on ne le savoit en la ville noient» ; laisse LXXXIII, vers 2314-2317, p. 72 : «Et tant en y avoit que pour vivre une anée ; / De vins et de bestes y avoit grant marée, / Dont la commune fu forment reconfortee ; / Telz en vendoiz .II. sols qui en faisoit denrée» au moment de l'entrée du duc de Lancastre dans la ville.

<sup>74</sup> CUVELIER, *La chanson...*, op. cit., laisses LIV à LVIII, p. 45-49. Cet épisode est également signalé par la *Chronique de Richard Lescot*, op. cit., cap. 255, p. 111-112, mais sans connotation polémique.

<sup>75</sup> CUVELIER, *La chanson...*, op. cit., laisses CXXIV à CXXVI, p. 106-108.

teaux est mal datée dans la biographie de Bertrand, cette forme de pression physique autant que pécuniaire est tout à fait invraisemblable au plan de la psychologie sociale du temps !

En somme, dans le déroulement usuel des opérations militaires, il n'est pas coutume d'exiger des roturiers même citadins ni héroïsme, toujours suspect, ni initiatives intempestives : il suffit assez qu'ils alimentent de leurs deniers le trésor des princes en lice ! Malheureusement la fiscalité de guerre des villes demeure fort mal connue. Le principe est qu'elles prennent en charge le financement de leur propre défense (soit les nécessaires réparations aux murailles et la solde des professionnels en garnison) sur leurs ressources propres ou grâce à des subsides exceptionnels ordonnés par le prince – qui peut ainsi en exempter certains privilégiés, tel le chapitre de la cathédrale de Rennes sur ordre de la duchesse Jeanne en 1342, 1349 et 1352<sup>76</sup>. Il arrive aussi que le duc Charles exempte de droits les marchandises importées ou exportées par les habitants ou les marchands d'une cité à ses yeux stratégique, dont il lui importe avant tout de s'assurer la fidélité quitte à concéder des atténuations fiscales, à Saint-Malo notamment<sup>77</sup>. Mais faute de livres comptables conservés tant au niveau central des partis affrontés qu'au niveau local dans le milieu des « *miseurs* » ou trésoriers des villes, il reste impossible d'avancer dans l'analyse et de jauger exactement la contribution financière globale des villes à l'effort de guerre dans le duché : on ne peut que suggérer l'idée que leur importance particulière milite en faveur d'une certaine modération des exigences fiscales directes ou indirectes à leur égard.

En réalité la ville joue un rôle essentiel sur un autre plan, capital toutefois, celui de l'organisation d'ensemble d'un conflit devenu assurément plus complexe qu'aux temps féodaux quand s'affrontaient des bandes de chevaliers au hasard de leurs cavalcades. La guerre exige dès les débuts de celle de Cent Ans une logistique importante qu'élabore et encadre une administration à l'efficacité renforcée. Cette promotion des fonctions de commandement et d'organisation se repère dans les deux camps. Vannes pour les Anglais occupe une place capitale, chaque fois du moins qu'un lieutenant général de leur roi entend faire respecter son autorité par des capitaines trop enclins d'ordinaire à s'établir en châtelains autonomes sur leurs terres : un embryon d'administration y réside, notamment financière (connue à travers les comptes du trésorier Gilles de Wynegreworth pour une brève période), traduisant un effort de centralisation politique dont les Montforts hériteront. Du côté de Blois prévaut plutôt la continuité avec les

<sup>76</sup> Michael JONES, *Recueil des actes de Charles...*, op. cit., n° 23, 125, 153. La levée de subsides est aussi attestée à Nantes : n° 35, du 26 octobre 1344, et n° 70, du 17 juillet 1345.

<sup>77</sup> Michael JONES, *Recueil des actes de Charles...*, op. cit., n° 234, ordonnance du 27 décembre 1359.

pratiques duciales précédentes : la cour accompagne le prince ou la duchesse dans leurs déplacements, les grands services restent itinérants mais avec une tendance à s'établir pour de longues durées dans quelques cités privilégiées, Nantes et Rennes bien sûr, mais aussi les têtes féodales de l'apanage de Penthièvre, Dinan et surtout Guingamp.

Le cas de cette dernière ville introduit d'ailleurs une dimension nouvelle, celle du sacré. On sait que le duc Charles a de son vivant spécialement favorisé le couvent des Mineurs de l'endroit et qu'il avait demandé à y reposer pour l'éternité, grâce qui lui fut octroyée par son vainqueur après Auray. Par un concours de circonstances inattendu de ses habitants eux-mêmes, au sortir de la phase active de la guerre de Succession Guingamp se voit ainsi pour un temps promue en une sorte de sanctuaire de la cause blésiste, illustré par les miracles se produisant sur la tombe du duc martyr<sup>78</sup>, auquel Auray fait bientôt pendant du côté officiel lorsque Jean IV, dans un souci d'apaisement, y fonde, sur l'emplacement du champ de bataille qui a assuré son triomphe, une collégiale dédiée à saint Michel.

## Un bilan en demi-teinte

Vingt-trois années de guerre civile, suivies de pénibles convulsions tout au long du règne chaotique de Jean IV, dans un contexte français calamiteux et européen guère meilleur : la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle est bien un temps de crise, précurseur de difficultés encore plus graves pour le royaume de France dans les trente ou quarante années suivantes... La stagnation économique ajoutée aux incertitudes politiques et aux exactions des gens de guerre de tout acabit ne laisse pour alors guère de place à l'optimisme : les villes bretonnes sortent doublement amoindries du conflit et leur place paraît encore mal assurée dans la société à l'heure où le duché s'apprête à reconstituer ses forces épuisées.

Un bilan précis et détaillé s'avère toutefois impossible à dresser faute de points de comparaison sûrs avec ce qui existait auparavant, faute aussi de précisions suffisantes sur les destructions matérielles encourues et leurs conséquences démographiques ou économiques. Le bilan global apparaît certes partout peu reluisant : des villes closes comme Saint-Aubin-du-Cormier<sup>79</sup>,

<sup>78</sup> Jean-Christophe CASSARD, *Les pèlerins à Charles de Blois. Un enjeu politique dans la Bretagne de l'immédiate après-guerre de Succession, L'image du pèlerin au Moyen Âge et sous l'Ancien Régime*, Rocamadour, 1994, p. 25-40.

<sup>79</sup> *Chronographia Regum...*, *op. cit.*, p. 184 : seul le château de Saint-Aubin, défendu par Papillon de Saint-Gilles, résiste à Charles de Blois tandis que la bourgade avoisinante est enlevée, pillée et incendiée. *Idem* dans la *Chronique normande...*, *op. cit.*, p. 50.

Guérande<sup>80</sup>, Guingamp<sup>81</sup>, Lannion<sup>82</sup> ou Rohan<sup>83</sup>, ou une ville ouverte comme Tréguier ont été prises et pillées avec méthode par la soldatesque ; des faubourgs germés en avant des enceintes urbaines ont été soit détruits à titre préventif par les défenseurs soit occupés par les assaillants, comme Carquefou devant Nantes dès les premières opérations militaires en 1341<sup>84</sup>, tout comme ceux de Vannes mis à sac par Édouard III en 1342<sup>85</sup>, ceux de Rennes durant le siège de l'hiver 1356, ceux de Dinan<sup>86</sup> ou d'Auray ensuite par les Anglo-Montfortistes avant la bataille décisive ; Quimper a été emportée de vive force, La Roche-Derrien reprise par les Blésistes après leurs déconvenues initiales, sa population autochtone massacrée sans pitié ; Guingamp un temps submergée par les Anglais, voit ses faubourgs jadis populeux désertés<sup>87</sup>, etc.

<sup>80</sup> Jean LE BEL, *Chronique*, op. cit., tome I, cap. LVII, p. 322-323 : «... et s'en ala tantost par devers une moult grosse et forte ville seant sur mer, qu'on nomme Garlande, et l'assiegea par terre. Si trouva assez prez grande quantité de vasseaulx et naves plaines de vin que marchans avoient là amenés pour vendre. Si eurent tantost lesdits marchans vendu leur vin et furent mal payez.

«L'endemain, ledit messire Loys fist prendre toutes ces naves et ens monter gens d'armes, Espaignolz et Jennevois, et assaillit on la ville par mer et par terre, et ne se deffendi gueres longuement, car assez tost elle fut pris à force et toute robée et essillée, et mis à l'espée petis et grans, femmes et enfans, et V églises arses et violées, dont ledit messire Loys fut grandement couroussé, et en fit pour ce pendre XIII qui avoient ce fait. Et là fut gaagné moult grand tresor, car la ville estoit riche et comblée de tous biens». Jean Froissart, *Chroniques*, op. cit., tome II, cap. 171, p. 157 retient seulement les cinq églises «arses» et les femmes violées.

<sup>81</sup> *Chronique de Richard Lescot*, op. cit., cap. 293, p. 135 : en 1358 les Anglais saccagent Guingamp et ravagent ses environs depuis leurs repaires de Trogoff et de Pestivien.

<sup>82</sup> *Chronique de Richard Lescot*, op. cit., cap. 166, p. 67 : en 1345 les Anglais de La Roche-Derrien pillent Lannion et y saisissent 1300 tonneaux de vin.

<sup>83</sup> Henri KNIGHTON, *Chronicon*, op. cit., tome II, p. 27 : le comte de Northampton prend en 1342 cette ville bien remparée car les bourgeois ont fui à l'approche de l'armée anglaise, puis il l'incendie, ainsi que Pontivy.

<sup>84</sup> *Chronographia Regum...*, op. cit., p. 188. Jean FROISSART, *Chroniques*, op. cit., tome II, cap. 148, p. 110.

<sup>85</sup> *Chronique de Richard Lescot*, op. cit., cap. 144, p. 59.

<sup>86</sup> *Chronique de Richard Lescot*, op. cit., cap. 144, p. 59 : le comte de Salisbury pille en 1342 Dinan et les villages à l'entour. Dans l'appendice VII de l'édition de la *Chronique* on trouve p. 230 une justification du paiement des gages dus à deux espions français qui ont vu la ville et ses faubourgs ruinés : «Item, pour deniers donnés à deux espies qui, de Pontorson, alerent à Disnan et aillours quand la ville fut arse, pour savoir de l'estat et demeurant VI jours, C s... Item, le xxiii<sup>e</sup> jour de décembre, pour porter lettres à mesdits seigneurs, faisant mencion come les forbours de Dynan estoient ars par le conte de Sallebiere et come il estoit necessité de garnir le chastel de Pontorson». Extraits du compte de Bertaut Jobelin envoyé sur les frontières de Bretagne pour espionner les mouvements de l'armée anglaise.

<sup>87</sup> Guillaume MOLLAT, «Les désastres de la guerre de Cent Ans en Bretagne», *Annales de Bretagne*, tome XXVI, 1910-1911, p. 168-201, note 5 de la p. 173.

Les édifices religieux ne sont pas mieux épargnés : à Tréguier la cathédrale Saint-Tugdual est pillée de fond en comble par les Anglais en 1345, qui respectent seulement le tombeau de saint Yves<sup>88</sup>, celle de Vannes menace ruine à la fin du conflit<sup>89</sup> tandis que celle de Saint-Brieuc, pourtant fortifiée, sera ruinée en 1394 par le connétable de Clisson et le comte de Penthièvre son allié qui s'acharneront dans la foulée sur une ville alors demeurée fidèle au duc Montfort<sup>90</sup> ; située au dehors des remparts de Vannes, l'église au titre de Saint-Patern est un temps transformée en poste de garde par les Anglais<sup>91</sup> alors que, après tous les événements sanglants qu'a connus la ville, l'église paroissiale de La Roche-Derrien apparaît dans l'après-guerre aussi dévastée que la petite agglomération qu'elle dessert<sup>92</sup>. Durant le siège de Rennes par Lancastre une église suburbaine est souillée par un homicide et doit être réconciliée<sup>93</sup>. Quelque 144 lettres papales émises entre 1370 et 1455, dont 72 entre 1380 et 1389, viendraient encore confirmer l'ampleur des destructions subies par l'Église s'il en était besoin : en accordant des privilèges d'indulgence aux pèlerins comme aux généreux donateurs, la papauté s'efforce d'aider au relèvement des édifices ruinés, aux sources de revenu enfuies<sup>94</sup>.

La trace des destructions d'édifices civils appartenant à des particuliers pourrait peut-être, elle, se retrouver dans les cadastres du xv<sup>e</sup> siècle qui mentionnent nombre de maisons «*frostedes*» et d'emplacements déserts au fil des rues et des places. Les infrastructures publiques ont elles aussi souffert : à Nantes le pont de Pirmil est endommagé par le comte de Warwick lorsqu'il paraît sous la cité en 1342<sup>95</sup>. Agressions et misères, accentuées par la précarité des communications qui ralentit le commerce par terre comme sur mer, s'aggravent tandis que les plus éprouvés des gens de campagne espèrent trouver en ville le secours qui leur fait défaut chez

<sup>88</sup> *Chronique de Richard Lescot, op. cit.*, cap. 166, p. 68.

<sup>89</sup> Guillaume MOLLAT, «Les désastres de la guerre...», article cité, pièce justificative n° 57, p. 200.

<sup>90</sup> Guillaume MOLLAT, «Les désastres de la guerre...», article cité, note 2 de la p. 174.

<sup>91</sup> Jean DE LA MARTINIÈRE, «Le Tro-Breiz à Vannes au xv<sup>e</sup> siècle. Conflit entre le chapitre et les paroissiens de Saint-Patern», *M.S.H.A.B.*, t. VI, 1925, p. 157-188 : le Breton Pierre de Kaer et l'Anglais Saint-Auban y avaient organisé un poste de garde (p. 172).

<sup>92</sup> Guillaume MOLLAT, «Les désastres de la guerre...», article cité, pièce justificative n° 48, p. 197.

<sup>93</sup> Henri KNIGHTON, *Chronicon, op. cit.*, tome II, p. 95 : «*Et miserunt unum episcopum cum VI militibus per conductum ducis (Lancastriae) reconciliare unam ecclesiam extra muros per mortem unius occisi pollutam*».

<sup>94</sup> Barthélémy POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, *Les papes et les ducs de Bretagne. Essai sur les rapports du Saint-Siège avec un État*, Rome-Paris, 1928, tome I, p. 363.

<sup>95</sup> Adam DE MURIMOUTH, *Continuatio Chronicarum, op. cit.*, p. 129.

eux, au risque d'être rattrapés là par la peste de 1348 et les épidémies subséquentes... Décidément le tableau des difficultés multiples subies par les villes doit s'écrire en lettres noires, sans que pour autant on puisse disséquer chacune de ses composantes multiples.

Le retour à la paix en 1364 est dans l'ensemble du duché accueilli avec soulagement<sup>96</sup> : les villes font d'autant moins exception à la règle que le duc les ménagera bientôt. Les velléités de résistance de l'évêque de Quimper Geoffroy de Coëtmoisan sont balayées les 13 et 15 novembre lors d'assemblées générales houleuses rassemblant habitants et défenseurs de la cité : dans ce qui ressemble fort à un mouvement de révolte spontanée du peuple contre son prélat, blésiste obstiné, tous s'accordent pour traiter avec le nouveau duc, menaçant au besoin de sauter par dessus les murs et de laisser l'évêque se débrouiller seul s'il s'opiniâtrait dans son dessein<sup>97</sup>... Comme les villes n'existent pas encore en tant que corps constitués socialement reconnus, elles ne sont donc pas parties prenantes du premier traité de Guérande de 1365<sup>98</sup>, lequel est d'abord un accord de pacification passé entre les membres d'une noblesse divisée, à présent épuisée voire dérouterée par la perte de l'un de ses chefs nominaux.

Mais le jeune Jean de Montfort prend soin de ménager les organismes urbains après l'expérience douloureuse que constitue pour lui son exil forcé entre 1374 et 1379 du fait que sa noblesse lui refuse pour alors tout service sur des soupçons qui ne sont pas infondés<sup>99</sup> : la décision maladroite de Charles V de rattacher de façon unilatérale le duché au domaine direct de la Couronne entraîne son retour car elle est refusée par les Penthivèrre, qui perdraient en l'occurrence tout espoir de récupérer un jour la Bretagne. Les ligues de la noblesse rappellent leur souverain un temps écarté, et les procureurs des principales communautés bourgeoises agissent ouvertement dans le même but en étroite concertation avec l'aristocratie régionale : ce renfort précieux ne sera pas oublié. Lorsqu'il introduit dans ses états une taxation régulière basée sur la levée annuelle d'un impôt, le «*fouage*», le duc atténue la portée de sa décision quant aux villes, qui ne

<sup>96</sup> Les clauses de la capitulation négociée de Redon sont publiées dans dom Morice, *Preuves*, tome I, col. 1583-1584. Jean FROISSART, *Chroniques*, op. cit., tome V, cap. 543, p. 175-177 signale les sièges et redditions successives de Auray, Jugon, Dinan et Quimper après la bataille d'Auray.

<sup>97</sup> Henri BOURDE DE LA ROGERIE, «Prise de Quimper par Jean de Montfort en 1364 (documents inédits)», *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, tome XXVII, 1900, p. 242-254. Les clauses négociées de la capitulation du 17 novembre sont éditées dans dom MORICE, *Preuves*, tome I, col. 1585-86.

<sup>98</sup> Pourtant la *Chronique normande*, op. cit., p. 176 signale que le traité de paix se fait «de l'accord des barons du pays et des bonnes villes».

<sup>99</sup> Jean-Christophe CASSARD, «Les Bretons tous félons ? 1364-1373», dans *Félonie, trahison, reniement au Moyen Age*, Montpellier, 1997, p. 571-598.

doivent s'acquitter que d'une «*aide*», beaucoup plus légère que l'impôt extorqué aux paysans<sup>100</sup>. Les cités, mais à un degré moindre que les nobles, bénéficient ainsi sous le règne des Montforts d'un régime d'exemption fiscale partielle qui ne peut que favoriser ou accompagner leur essor retrouvé. Le xv<sup>e</sup> siècle illustre ce phénomène de récupération puis donne lieu à un nouvel élan, dans des proportions cependant raisonnables en Bretagne, hormis Nantes peut-être qui décolle alors dans le monde européen à la jointure des espaces ligérien et atlantique.

L'évolution la plus lourde de signification sociale à terme ne découle cependant pas directement de la guerre de Succession. Elle prend ses racines dans la lutte larvée qui oppose le duc à la haute noblesse jusqu'en 1420 : après être sortis assommés de leur dérouté d'Auray, les Penthivère désemparés se ressaisissent bientôt d'abord sous la férule de Charles d'Anjou, genre de feu le duc Charles, puis grâce au connétable de Clisson qui a de vieux comptes à régler avec son ancien ami de jeunesse le duc Jean, et dont la fille Marguerite vient d'épouser Jean de Blois, le fils aîné du vaincu d'Auray. Les étapes de ce conflit à rebondissements multiples ne nous intéressent pas ici. Seules importent les tentatives des deux parties en vue de s'allier durablement les villes aux marges de leurs anciennes zones d'influence, ce qui les pousse à multiplier les gestes de bonne volonté à leur égard, sans aller jamais toutefois jusqu'à concéder aux «*universités*» urbaines des municipalités de plein exercice, ce que apparemment ni le peuple ni les élites des cités armoricaines ne leur demandent non plus. Aux privilèges pratiques s'ajoutent des concessions plus ou moins honorifiques, dont la participation de droit d'une soixantaine de villes aux sessions des états de Bretagne dans le cours du xv<sup>e</sup> siècle constitue l'expression la plus durable. Par ses programmes architecturaux et les dépenses croissantes de sa cour le duc a aussi favorisé les villes, certaines au moins, les plus grandes, les plus sensibles au plan politique<sup>101</sup>. Il apparaît donc que le conflit armé a sinon initié, au moins accéléré une promotion calculée des cités une fois pansées les blessures de la guerre civile.

L'ultime soubresaut de la guerre de Succession trouve d'ailleurs sa place autour de quelques villes. Jean IV avait dû abandonner à son allié d'Angleterre l'occupation de plusieurs ports et de certaines places fortes dans son duché en gage de l'exact acquittement de ses dettes et obligations contractées du temps de sa jeunesse passée outre-Manche : la guerre étrangère continue donc par intermittence autour de Bécherel,

<sup>100</sup> Jean-Pierre LEGUAY, *Un réseau urbain au Moyen Age...*, op. cit., p. 75-78.

<sup>101</sup> Audrenne KOZERAWSKI et Gwénaëlle ROSEC, *Vivre et mourir à la cour des ducs de Bretagne*, Skol Vreizh n° 27, Morlaix, 1993.

assiégée à plusieurs reprises par les Français dans les années 1370<sup>102</sup>, ou autour de Brest, que les troupes duciales finissent par attaquer sans succès au début des années 1390. L'évacuation à l'amiable de cette dernière place par les Anglais signe enfin en 1397 la fin des opérations militaires dans le duché, si elle n'apporte pas un terme immédiat aux discordes civiles.

Jean-Christophe CASSARD

Centre de Recherche Bretonne et Celtique

UPRES-A 6038 du C.N.R.S.

Université de Bretagne Occidentale

### RÉSUMÉ

Les villes sont plongées à leur corps défendant dans la guerre de Succession (1341-1364). Elles épousent la cause soutenue par leur seigneur traditionnel, sans essayer à l'occasion de conflit de promouvoir des libertés communales jusqu'alors quasi inexistantes. Leur importance fait qu'elles servent souvent d'objectifs aux belligérants, d'où de longs sièges, voire des mises à sac brutales dont elles auront du mal à se remettre à la fin de la guerre en dépit de certaines concessions fiscales.

<sup>102</sup> Guillaume MOLLAT, «Les désastres de la guerre...», article cité, note 5 de la p. 174 : Bécherel est ruinée en 1389 ; dans l'église détruite le culte n'est plus assuré après presque trente ans d'occupation anglaise continue. Des témoins de l'enquête en canonisation de Charles de Blois organisée à Angers en 1371 arrivent du siège de Bécherel, auquel ils font allusion à cause d'un miracle percutant récemment survenu.